DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

Nom:
Prénom :
Fonction:
Établissement :
À l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de GUYANE
S/c de Mme/ M :
Chef d'établissement / IEN / Chef de service (rayez les mentions inutiles)
Madame, Monsieur,
En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de jour(s) du au novembre 2024, comprenant :
• un délai de route de jour(s) pour aller à Cayenne
• la session de formation économique, sociale et syndicale qui se déroulera le 18 novembre 2024 à Cayenne.
Cette formation est organisée conjointement par les sections départementales de SUD Éducation et de la FSU, sous l'égide du Centre de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou session ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 6 janvier 2000).
Fait à le

Signature: